



Une première synthèse des travaux en atelier

Les rencontres du premier FOMA, qui se sont déroulées le 28 mars 2009, avaient pour sujet le réseau des anciens élèves des établissements français de l'étranger.

Réunis dans le cadre d'ateliers, les participants ont été invités à échanger et à réfléchir sur trois thèmes :

« Quelles valeurs en commun et en partage ? ».

« Fédérer et communiquer au sein du réseau des anciens élèves ».

« Soutenir et accompagner les anciens, les établissements, le réseau ».

Les travaux de chacun des groupes ont fait l'objet de comptes-rendus en assemblée plénière, ci-dessous résumés.

- ✚ ***Le premier atelier, portant sur les valeurs en commun et en partage***, s'est attaché, autour de M. François Perret, Doyen de l'Inspection générale de l'éducation nationale, à répertorier les plus fondamentales d'entre elles, et à faire une série de propositions visant à les pérenniser, voire les développer.

Pouvant être classées en trois grandes catégories : les valeurs républicaines, les valeurs intellectuelles, les valeurs éducatives, celles-ci constituent le socle commun et incontestable qui prévaut dans la vie d'un réseau toujours plus dense et homogène malgré la grande diversité qui le caractérise également. La première catégorie concerne celles qui sont au cœur de l'enseignement « à la française » : laïcité, égalité, égalité des chances et qui permettent souvent de maintenir un fonctionnement démocratique dans un environnement parfois difficile. Le témoignage, très émouvant, du Vice-président du parlement européen, portant sur sa scolarisation au lycée de Madrid, havre de paix et de liberté pendant la période franquiste, en est une très bonne illustration. La deuxième catégorie regroupe celles qui se réclament de l'esprit des « Lumières », chères à Voltaire ou Condorcet - l'esprit critique, la liberté de pensée, la prévalence de la raison, le cartésianisme - et qui participent à la formation d'êtres autonomes et libres. La troisième catégorie traite des valeurs éducatives, indispensables à « l'honnête homme » du 18^{ème} siècle, façonnées par les évolutions liées à la mondialisation et la modernisation du 21^{ème} siècle. Fondées sur l'exigence d'un niveau de connaissance élevé, polyvalent, ouvert sur les autres et la pratique de plusieurs langues, elles construisent et consolident des passerelles entre les différentes cultures.

Toutes ces valeurs n'ont de sens et ne peuvent se développer sans esprit de solidarité et de fraternité, rendu nécessaire par un monde souvent dominé par la compétition et un individualisme de plus en plus prégnant. Pour cela, des actions peuvent et doivent être engagées. Celles-ci peuvent consister en la mise en place de partenariats entre les pays, les villes, les établissements scolaires, sur la base d'une politique d'échanges volontariste. L'accueil des élèves ayant obtenu leur baccalauréat dans un lycée français, dans l'enseignement supérieur d'un pays autre que celui d'origine, constitue sans aucun doute une priorité pouvant s'inscrire dans cette logique. L'aide aux familles, ne pouvant plus assurer le financement de la scolarisation de leur enfant, par le biais de bourses est un autre exemple.

✚ **Les travaux du deuxième atelier, intitulé « fédérer et communiquer au sein du réseau des anciens élèves »** font état d'une forte demande de développement dans ce domaine de la part des anciens élèves. Conscients de la difficulté de repérer les initiatives déjà engagées ici et là, sans réel angle d'attaque, les participants ont convenu de la nécessité de lancer une enquête, via l'AEFE, à destination de tous les établissements, visant, dans un premier temps à centraliser la connaissance de « l'existant ».

Des membres du groupe ont fait part de différentes expériences menées dans divers établissements

Toutes mettent l'accent sur l'obligation de disposer d'un outil adéquat et performant permettant une mutualisation des informations. Internet constituant sans aucun doute la réponse la plus appropriée, à condition toutefois de faire l'objet d'un contrôle strict de l'utilisation des données et des fichiers.

La principale proposition porte sur la création d'un annuaire mondial des anciens élèves, sous l'égide de l'AEFE et dans le cadre d'un code de déontologie.

✚ **Les membres du troisième atelier « soutenir et accompagner les anciens, les établissements, le réseau »**, s'inscrivant dans une logique de complémentarité avec les travaux du premier atelier, se sont essentiellement employés à faire des propositions concrètes, à destination des anciens élèves mais aussi des « futurs anciens élèves ».

Toutes reposent sur une philosophie de solidarité intergénérationnelle.

A partir des exemples du réseau des établissements du Maroc et du « réseau affaires anciens » du lycée de Vienne, des suggestions ont été faites :

Mise en place d'une bourse d'emplois, d'un dispositif d'accueil d'élèves stagiaires, d'un système de bourses à destination d'élèves issus de familles connaissant des difficultés financières.

D'autres propositions, d'ordre plus ludique, ont été avancées, à l'instar de ce qui se pratique déjà dans certains établissements : organisation de fêtes, bals, manifestations culturelles, artistiques, permettant de dégager des fonds au profit des établissements.

Pour terminer cette synthèse, la conclusion du groupe constituant le troisième atelier, rédigé par un « récent » ancien élève peut être citée « in extenso » :

« Ces échanges témoignent de la dimension « spatiale » du réseau, de son étendue et de sa diversité. En même temps ils sont la preuve de l'homogénéité de fond concernant ses valeurs, ses préoccupations, ses objectifs et sa volonté profonde de soutenir l'action des établissements, des élèves qu'ils accueillent et du réseau qui les rassemble ».

Jean Paul Negrel
Responsable de la cellule audit-conseil des établissements conventionnés AEFE.
11 juin 2009